

séminaire diocésain, à qui Dieu a confié cette chère jeunesse, notre orgueil et notre espérance; et vous aussi, prêtres vertueux, "*qui vous vous consommez dans la pratique du zèle de la maison de Dieu, qui êtes les dispensateurs de ses mystères,*" et qui serez l'objet constant de notre plus vive sollicitude, comme vous l'êtes déjà de nos prédilections et de notre reconnaissance; et vous aussi, vierges de Jésus-Christ, qui consacrez votre vie aux œuvres salutaires de la charité chrétienne et de l'instruction des enfants, à l'oraison et à la pénitence. Du pied des autels, vous éleverez vers le ciel des prières ardentes, pour en faire descendre les grâces et les bénédictions qui assureront le succès de notre mission au service de ce diocèse.

Dans ces conditions, tout notre bonheur désormais, ce sera d'être au milieu de vous, Nos Très Chers Frères, de nous dépenser et surdépenser pour vous. 'Qui, notre perfection, si vous êtes infirmes, ce sera d'être infirme avec vous, et de brûler, si on vous scandalise; notre perfection, ce sera, s'il le faut, de devenir anathème pour vous; notre perfection, ce sera de vivre pour vous; notre perfection, ce sera de mourir pour vous; et, parcequ'il y a un mot qui dit tout, notre perfection, ce sera de vous aimer.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

I. Le dimanche qui suivra la réception de la présente lettre pastorale, avant la grand'messe, on chantera dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse l'hymne *Veni Creator* avec le verset et l'oraison.

II. Pendant trente jours, à dater du dimanche où le *Veni Creator* sera chanté, tous les prêtres du